

TITRE IER : DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE L'ALIMENTATION

Jeûne et Pratiques alimentaires extrêmes

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	27/08/2026
Juridiction / Nature	LOI
NOR / Numéro	AGRS0928330L
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000022521588

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] du code rural et de la pêche maritime figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de l'agriculture ouvrent droit au certificat d'aptitude professionnelle pour le transport d'animaux vivants [...]

[...] Livre II : Alimentation, santé publique vétérinaire et protection des végétaux , Sct. [...] Chapitre préliminaire : La politique publique de l'alimentation , Art. L230-1 , Art. L230-2 , Art. L230-3 , Art. L230-4 , Art. L230-5 , Art. [...]

[...]A créé les dispositions suivantes : - Code de la consommation Art. L112-11[...]

RÉFÉRENCE

LOI AGRS0928330L du 27 août 2026, « TITRE IER : DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE L'ALIMENTATION ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000022521588> (consulté le 29 août 2026).